

La prévention en entreprise

Sur 100 entreprises...

...il a été démontré que :

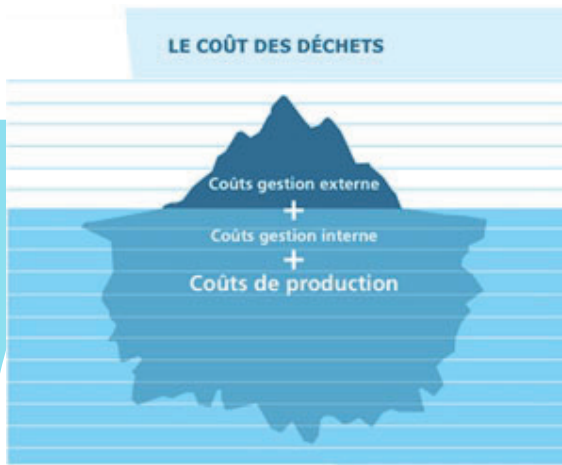
> le coût de gestion des déchets représente en moyenne 6% de leur excédent brut d'exploitation¹

On peut donc estimer le coût moyen complet à près de 10% de cet excédent.

> elles ont pu réduire leur tonnage de déchets de 10 %, leur coût de gestion externe de 14 % en deux ans et à activité constante.

Par ailleurs, elles ont pu augmenter leur taux de valorisation de 10 % et leurs recettes de recyclage de 24 % en deux ans et à activité constante.

Attention, les recettes de recyclage ne sont pas des bénéfices.



La Prévention des déchets consiste à agir avant que les déchets soient produits.

Elle vise à :

- éviter de produire un déchet,
- réduire la dangerosité des déchets produits,
- améliorer la facilité de traitement des déchets (par exemple en suivant une démarche d'éco-conception).

Les bénéfices :

Le bénéfice économique :

La facture de votre prestataire ou de votre redevance spéciale, si vous utilisez les services publics d'élimination des déchets, ne représente que la partie émergée de l'iceberg du coût complet des déchets :

Coûts de production :

achat des matières et consommables dont proviennent vos déchets

+ Coûts de gestion interne :

charges de manutention et de stockage interne de vos déchets

+ Coûts de gestion externe :

factures de prestataires pour l'élimination de vos déchets.

Quelles que soient les recettes du recyclage, produire un déchet n'est jamais rentable . La prévention agit directement sur ce coût complet car elle supprime à la fois les coûts de production et de gestion d'un déchet.

Le bénéfice écologique :

Des impacts évités :

La prévention évite deux types d'impacts sur l'environnement :

> les impacts amont :

ceux des étapes de production, transport, transformation et utilisation des matières ou produits qui génèrent le déchet.

> les impacts aval :

ceux des étapes de la gestion du déchet (collecte, transport, traitement et/ou stockage).

Une fois le déchet généré, les impacts amont ne peuvent plus être évités et il est alors avantageux pour l'environnement de le valoriser. En effet, en plus d'éliminer le déchet, la valorisation produit de la matière première secondaire ou de l'énergie qui permet d'éviter le recours à des matières ou à des combustibles neufs.

Le bénéfice humain :

Un projet fédérateur :

> Un plan d'action sur les déchets est un projet qui fédère le personnel sur des objectifs écologiques et économiques motivants. C'est un élément important de la communication interne.

> Les salariés apprécient généralement les efforts que fait leur entreprise pour réduire ses impacts sur l'environnement. Ces efforts renforcent l'image interne de l'entreprise.

> Certaines actions comme l'optimisation du stockage des déchets ou la substitution de matières dangereuses améliorent la propreté de l'entreprise et réduisent les risques pour les salariés.

> Encourager la réduction des déchets au travail est en cohérence avec les gestes et comportements demandés aux ménages dans le cadre d'une démarche éco-citoyenne.

Concevoir autrement :

Les actions les plus courantes sont :

- favoriser la vente de services plutôt que de produits ;
- allonger la durée de vie des produits ;
- réduire la taille ou le poids du produit et son emballage éventuel ;
- choisir des matériaux peu impactants pour l'environnement (biodégradables, recyclables ou moins toxiques) ;
- optimiser la consommation de matières ;
- optimiser la consommation du produit ;
- diminuer l'impact en phase d'utilisation.

Pour aller plus loin, l'entreprise peut faire de l'éco-conception.

Fabriquer autrement :

Fabriquer autrement consiste à réduire les déchets générés par le processus de fabrication des produits et d'élaboration des services.

La réduction des déchets des procédés de production est directement liée à l'optimisation de process et à l'achat éco-responsable de matières premières (car un déchet généré est d'abord une matière première achetée dont la toxicité est plus ou moins importante). Mais elle peut aussi induire des changements plus radicaux de matières premières, d'opérations unitaires ou d'enchaînement des étapes de fabrication.

Les pistes d'actions les plus courantes sont les suivantes :

- changer de produit ou de matières premières,
- améliorer le procédé par ajout d'une fonction ou optimisation des réglages,
- changer totalement de technologie,
- informer/ former les agents de production afin de bien maîtriser le nouvel outil ou son évolution. En plus de mieux faire adhérer à ces évolutions, informer et former le personnel permet parfois de réduire de manière importante les gaspillages de matières liés à de mauvaises pratiques,
- assurer une maintenance régulière des installations de manière à éviter les pannes à l'origine de rebuts et de lots non-conformes,
- réutiliser en interne quand cela est possible les pertes matières, les sous-produits et les rebuts.

Attention, l'identification des étapes générant des déchets et le suivi des quantités produites sont indispensables non seulement pour choisir les actions les plus efficaces mais également pour mesurer l'impact des actions de prévention et les bénéfices associés. Ces résultats permettront aussi la valorisation en interne et en externe de l'entreprise.

Changer de produit ou de matière première :

Certains produits génèrent des déchets parce que leur durée de vie est très courte ou parce qu'ils produisent des résidus dangereux. Ils peuvent être remplacés par des produits alternatifs qui ont une durée de vie plus longue ou qui génèrent des résidus moins dangereux.

Distribuer autrement :

Distribuer autrement, c'est réduire les déchets liés au processus de distribution des produits des entreprises.

Les pistes d'actions les plus courantes sont les suivantes :

- livrer en vrac ou dans des contenants plus volumineux,
- livrer en emballages réutilisables ou utiliser le système de reprise de l'emballage par le fournisseur (emballage «navette»),
- supprimer les suremballages ou les emballages non indispensables,
- optimiser la consommation de matières (utilisation de la juste dose).

La plupart des emballages provenant des fournisseurs de l'entreprise, ces actions passent souvent par une négociation avec eux..

LE SAVIEZ VOUS?

Eco Emballages propose des services et des outils pour la prévention et l'éco-conception des emballages auprès de ses adhérents.

Renseignements :
 Direction Prévention
 Monsieur Jan Le Moux
 environnement@ecoemballages.fr



**ECO
EMBALLAGES**

LE RECYCLAGE

RODEZ AGGLOMERATION
 Pôle Prévention déchets
 05 65 73 82 06

ADEME
 Direction Régionale Midi Pyrénées
 Déchets des activités économiques
 Gérard Bardou : 05 62 24 35 36
 gerard.bardou@ademe.fr